

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2019

Convocation effectuée le 7 novembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 7 - votants : 10

L'an deux mille dix-neuf, le 12 novembre, à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Asnelles étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Alain SCRIBE, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Vladimir Félicijan, Evelyne Lamandé, Hélène Dapremont-Nölp, Michèle Motir, Aurélien Quesnel, Clairette Sohier.

Étaient absents :

Mme Maryse Monnier pouvoir donné à Mme Clairette Sohier
M. Yves Cossé pouvoir donné à Mme Hélène Dapremont-Nölp,
M. François Godmet pouvoir donné à Mme Michèle Motir
M. Gérard Pouchain.

Mme Evelyne Lamandé a été désignée secrétaire de séance.

Approbation de la séance du 16 septembre 2019

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres, le compte rendu du précédent conseil municipal.

I-Délibérations

2019-80 Décision modificative N°5 BUDGET COMMUNE

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de passer la décision modificative suivante : inscrire la somme de + 40 000€ au chapitre 012-Charges de personnel (+20 000€ à l'article 6411 et + 20 000€ à l'article 6413)

Cette somme sera prélevée sur le suréquilibre de la section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2019-81 Décision modificative N°2 BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de passer la décision modificative suivante :

- Inscrire la somme de -0.62€ au chapitre 022-Dépenses imprévues
- Inscrire la somme de +0.62€ au chapitre 66-Charges financières (article 66111).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2019-82 Signature de la convention avec le Département du Calvados, relative à l'aménagement d'un plateau surélevé sur la RD514 (Carrefour Contact)

Monsieur le Maire expose la convention relative à l'aménagement d'un plateau surélevé sur la RD514 (création du Carrefour Contact).

Convention entre le Département du Calvados et la commune d'Asnelles.

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée et complétée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 et la loi n°83-8 du 7 janvier 1983,

Vu les articles L.2213-1 et suivants,

Vu le code de la commande publique.

La présente convention a pour objet de :

-autoriser la commune à occuper le domaine public routier et ses dépendances pour y réaliser les ouvrages définis à l'article 2 de la convention sur la route départementale 514 située sur le territoire de la Commune d'Asnelles selon le plan annexé.

-fixer, entre les parties, les modalités de réalisation des travaux et d'entretien des aménagements à réaliser.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la convention entre la commune et le Département du Calvados et autorise Monsieur le Maire à la signer.

2019-83 Devis Informatique People CAMPING

Monsieur le Maire expose qu'étant donné la migration du logiciel de réservation informatique du camping municipal (eSeason), il convient de procéder à la configuration de l'ordinateur et notamment l'installation d'un serveur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis d'Informatique People d'un montant de 560€ HT (672€ TTC).

Cette somme sera imputée à l'article 2128 (Investissement) du budget camping 2019.

2019-84 Demande d'emplacement vendeur pizzas

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux qu'il a reçu en mairie Monsieur Damien Raymond, qui demande un emplacement pour un commerce ambulant de vente de pizzas sous le nom de « Mamie Pizza ».

Après en avoir délibéré, le conseil décide de :

- Octroyer un emplacement à Monsieur Damien Raymond, place Stanier le mercredi et le samedi soir à partir du 23/11/2019
- Fixer la redevance selon le tarif en vigueur pour le marché hebdomadaire soit 3 €/ml
- Autoriser Monsieur le Maire à prendre un arrêté fixant les conditions d'occupation du domaine public par Monsieur Damien Raymond telles que définies ci-dessus.

A vérifier, que pour la saison estivale, les jours ne soient pas les mêmes que pour le vendeur habituel devant le camping municipal.

II- Informations du Maire

1- Visite de Madame la sous-préfète

Monsieur le Maire rappelle que Madame la sous-préfète de Bayeux effectuera une visite de courtoisie le jeudi 14 novembre à 9h30 à la mairie, puis visite du CLNA concernant les futurs travaux.

2- Sainte Barbe

Monsieur le Maire présente l'invitation reçue de la part des pompiers, concernant la Sainte Barbe, qui aura lieu le 30 novembre et demande si un conseiller municipal pourrait s'y rendre.

3- Commémorations du 75^{ème} anniversaire du Débarquement

Monsieur le Maire informe avoir reçu, du Collège Quintefeuille de Courseulles sur Mer, un rapport concernant les commémorations du 75^{ème} anniversaire du Débarquement et plus précisément sur la réalisation des gerbes commémoratives effectuées par les collégiens. Rapport demandé par le conseil municipal lors de l'attribution d'une subvention à ce sujet.

4- Fredon, lutte contre les frelons asiatiques

Monsieur le Maire informe que, selon les statistiques de la Fredon, 710 nids ont été recensés dans le Bessin à ce jour. Pour la commune d'Asnelles, 3 nids ont été neutralisés.

5- Normandie Energies Tour

Monsieur le Maire informe avoir reçu du SDEC ENERGIES des remerciements quant au bon déroulement du Normandie Energies Tour organisé le samedi 21 septembre dernier.

III- Questions diverses

1- Concert de Noël

Le concert de Noël avec « La Choralie du Bessin » aura lieu en l'Eglise d'Asnelles, le samedi 14/12 à 18h.

2- Arbre de Noël

L'arbre de Noël pour les enfants d'Asnelles aura lieu le dimanche 15 décembre à 15h à la salle des fêtes. Un nouveau spectacle sera proposé aux enfants.

Cette année, les cadeaux seront à choisir chez Leclerc à Bayeux pour les enfants nés entre 01/01/2009 et le 21/12/2019 (16€ par enfant avec possibilité pour les parents d'ajouter jusqu'à 9€). Pour les enfants nés en 2007 et 2008, un bon d'achat de 16€ sera distribué le 15/12.

3- Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu le samedi 21 décembre dans la salle des fêtes. Un chapiteau sera installé en plus à l'extérieur pour les produits frais.

Concernant la quinzaine commerciale, une urne sera déposée chez chaque commerçant.

4- Vœux du Maire

Les vœux du Maire seront organisés le samedi 11 janvier 2020 à 18h30 dans la salle des fêtes.

5- Repas des Aînés

Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 26 janvier 2020 à 12h dans la salle des fêtes.

Aucun autre point de délibération n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h35.
Suivent les signatures.

Affichage effectué le 18 novembre 2019
Alain SCRIBE, Maire d'Asnelles

